

Les pratiques des CSE sur le champ
SCTI
Etude CSE : amorce de cahier des
charges

Premiers éléments méthodologiques

- **Etude qualitative basée sur l'analyse des pratiques :**
Elle sera réalisée sur la base des traces de ces pratiques,
Sur la base d'entretiens réflexifs avec les acteurs du CSE (direction et élus) –
reconstitution des pratiques.

Elle devra permettre de comprendre :
 - Les modalités de mobilisation du CSE, et de chacun des acteurs du CSE,
 - Les modalités de travail concrètes,
 - Les informations et moyens disponibles (délais, implication de la direction ...)
 - Les compétences mises en œuvre et développées dans l'action,
 - La mobilisation potentielle d'acteurs externes ou de préventeurs,
 - Les modalités concrètes du dialogue et de la confrontation entre les acteurs (direction/élus),
 - Les interactions existantes entre les membres, et le partage des tâches,
 - Les interactions avec les salariés et le travail de terrain,
 - Les ressources mobilisées (outils, temps, expertises...),
 - La mobilisation des droits et outils juridiques à la disposition de chacun,
 - Les actions menées (ou pas) et leur résultat, le suivi dans le temps,
....
- **Le contexte de chaque entreprise sera pris en compte :**
 - Situation économique et événement marquant,
 - Profil du dirigeant (président du CSE), et des élus,
 - Histoire des IRP et des élus des instances, formation des acteurs,
 - Dialogue social dans l'entreprise et culture de prévention de l'entreprise, progression, indicateurs, ...
 - Représentation du rôle de l'instance ...

Les pratiques des CSE sur le

champ SSCT
Etude CSE : amorce de cahier des
charges

- **Etude axée sur les PRATIQUES des CSE**
 - Non pas le résultat uniquement mais le processus qui y a conduit,
 - Des pratiques situées (nous prendrons en compte les éléments de contexte de l'entreprise (social, éco, secteur et histoire des instances et des membres de ces instances, politiques en matière de prévention).
 - Etude qualitative : 8 à 10 terrains).
- **Objectifs :**
 - Analyser les pratiques (activité réelle des membres du CSE) sur des objets de travail précis afin d'en comprendre :
les éléments favorables au fonctionnement de l'instance dans le but d'un enrichissement du dialogue social et de la politique de l'entreprise en matière de prévention des risques (incluant les risques organisationnels).**
 - Les freins sur lesquels travailler afin de faire progresser l'instance.
 - Utiliser ce matériau pour animer et alimenter les ODDS (dimension importante),**
 - Diffuser dans les TPE via les ODDS, développer des actions au sein de l'ODDS et des entreprises.**
- **L'angle d'analyse est réduit aux pratiques en matière SSCT**
 - Ce qui inclut une prise en compte le cas échéant des accords signés sur ce champ : QVT, RPS ... champs sur lesquels la négo est obligatoire.
 - Ce qui inclut : Place du CSE dans la réalisation du DUERP et du plan de prévention, enquêtes AT et prévention, priorisation des actions en matière de prévention, enquêtes conjointes (accident grave), changement d'organisation, actions prioritaires de l'entreprise sur un risque précis (TMS/RPS ...)
- **Les entreprises concernées par les animations de l'ODDS sont les TPE de moins de 50 salariés,**
 - L'idée étant de dynamiser le dialogue au sein des ODDS, nous restons sur les entreprises de petite taille,
 - Elles sont néanmoins difficiles à toucher, l'idéal serait sans doute un échantillon : moitié d'entreprises de moins de 50 salariés, moitié d'entreprise de moins de 200 (périètre élargi dans certains ODDS).